

CATALOGUE DES FORMATIONS

2024

Qualiopi
processus certifié 

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation ; bilan de compétences



Référence : 24v7F

Mis à jour le 01/10/24

FORMATIONS

01.

RÉALISER LES ENTRETIENS
PROFESSIONNELS

02.

ASSURER UN MANAGEMENT TRANSVERSAL
DANS LE CADRE D'UN PROJET D'ENTREPRISE

03.

DEVENIR UN RÉFÉRENT
HANDICAP

04.

INITIATION A LA RESPONSABILITE SOCIETALE
DES ENTREPRISES (RSE)

05.

RÉALISER UN BILAN DE COMPÉTENCES OU
ENTRETIEN COURT DE GESTION DE CARRIÈRE

RÉALISER LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

L'entretien professionnel vise à accompagner le salarié dans ses perspectives d'évolution professionnelle (qualifications, changement de poste, promotion, ...) et identifier ses besoins de formation. Tous les 2 ans, l'entretien professionnel est un rendez-vous obligatoire entre le salarié et l'employeur.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

FORMATEUR(S)

Stéphanie MARTY – 20 ans d'expérience dans la Gestion des Ressources Humaines – Consultante en accompagnement du changement et des transitions professionnelles

PUBLICS VISÉ

Responsable de l'entreprise
Cadre en charge d'une équipe
Cadre RH

NOMBRE DE STAGIAIRES

5 stagiaires maximum

DURÉE

1 journée X 7 heures de formation

LIEU

Intra entreprise ou visio formation

COÛT HT GLOBAL

Frais de formation : 850 € HT/jour

PRÉREQUIS NECESSAIRES

Aucun prérequis est nécessaire

DÉLAIS

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire
- Appréhender les objectifs de ce rendez-vous tous les 2 ans
- Mettre en place les entretiens professionnels
- Suivre et réaliser le bilan à 6 ans

Programme

- Connaître le contexte légal
- Préparer l'entretien
- Échanger de manière constructive entre salarié et employeur
- Réaliser et suivre les entretiens tous les 2 ans et à 6 ans

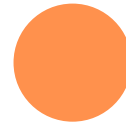
Moyens mis en oeuvre

- Pédagogie active, découverte, travail en sous-groupes ou individuel, jeux de rôles, études de cas concrets, partage d'expériences, brainstorming

Modalités d'évaluation

- Au démarrage : questionnaire d'évaluation, entretien
- En cours de formation : quizz, auto-évaluations, exercices pratiques et correction groupée
- A l'issue de la formation : un certificat de fin de formation est transmis

ASSURER UN MANAGEMENT TRANSVERSAL DANS LE CADRE D'UN PROJET D'ENTREPRISE



La formation Assurer un management transversal dans le cadre d'un projet d'entreprise vise à permettre au salarié de le confirmer dans sa fonction transversale afin qu'il soit plus à l'aise dans son poste et de lui donner la possibilité d'exercer ses missions en développant son leadership.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

FORMATEUR(S)

Stéphanie MARTY – 20 ans d'expérience dans la Gestion des Ressources Humaines – Consultante en accompagnement du changement et des transitions professionnelles

PUBLICS VISÉ

Responsable de projet, manager de service, manager transversal

NOMBRE DE STAGIAIRES

Parcours individuel ou en groupe

DURÉE

2 journées X 7 heures de formation découpées comme suit 1 journée de 7 heures et 2 demi-journées de 3 h 30

LIEU

Intra entreprise ou visio formation

COÛT HT GLOBAL

Frais de formation : 850 € HT/jour
*Frais Annexes (location, matériel, déplacement) : 150 € HT par jour

Cout global HT pour 2 jours de formation : 2000 €

PRÉREQUIS NECESSAIRES

Aucun prérequis est nécessaire

DÉLAIS

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Objectifs

- Appréhender le rôle du Manager transversal
- Développer sa confiance lors de la réalisation de ses missions
- Développer ses capacités d'intervention (communication, écoute, animation)

Programme

- Analyser les attendus et comprendre le contexte de travail
- Identifier les différences entre Management hiérarchique et Management transversal
- Diagnostiquer les étapes du projet d'entreprise
- Adapter son comportement et développer sa posture face au projet et face aux autres
- Mettre en place un plan d'actions / fiche de cadrage
- Suivi et accompagnement

Moyens mis en oeuvre

- Pédagogie active, découverte, travail individuel, jeux de rôles, partage d'expériences, brainstorming

Modalités d'évaluation

- Au démarrage : questionnaire d'évaluation, entretien
- En cours de formation : quizz, auto-évaluations, exercices pratiques et correction groupée
- A l'issue de la formation : un certificat de fin de formation est transmis

DEVENIR UN RÉFÉRENT HANDICAP

Devenir un référent handicap dans les entreprises de plus de 250 salariés est obligatoire depuis le 5 septembre 2018 (loi Avenir professionnel) ainsi que dans les organismes de formation certifiés QUALIOPI.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

FORMATEUR(S)

Stéphanie MARTY – 20 ans d'expérience dans la Gestion des Ressources Humaines – Consultante en accompagnement du changement et des transitions professionnelles

PUBLICS VISÉ

Référent handicap ou toute personne devant désigner les référents handicap, RH, dirigeants, salariés

NOMBRE DE STAGIAIRES

Parcours individuel ou en groupe

DURÉE

1 journée X 7 heures de formation découpée en 2 demi-journées de 3 h 30

LIEU

Intra ou Inter entreprise ou visio formation

COÛT HT GLOBAL

Frais de formation : 600 € HT par jour

PRÉREQUIS NECESSAIRES

Aucun prérequis est nécessaire

DÉLAIS

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Objectifs

- Connaître le cadre légal et réglementaire
- Définir le handicap entre représentations sociales et réalités
- Comprendre et définir les situations d'handicap
- Maîtriser les acteurs et les outils de compensation
- Adopter la posture du référent handicap

Programme

- Auto évaluation des connaissances actuelles
- Détail du contexte légal
- Compréhension des situations de handicap
- Connaissance des acteurs et des outils existants
- Rôle du référent handicap
- Sensibilisation aux aides financières

Moyens mis en oeuvre

- Pédagogie active, découverte, travail individuel, jeux de rôles, partage d'expériences, brainstorming

Modalités d'évaluation

- Au démarrage : questionnaire d'évaluation, entretien
- En cours de formation : quizz, auto-évaluations, exercices pratiques et correction groupée
- A l'issue de la formation : un certificat de fin de formation est transmis

INITIATION A LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE)

Prise de conscience, initiation aux enjeux et implication de tous pour évaluer les impacts des choix sociétaux, environnementaux et économiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

FORMATEUR(S)

Stéphanie MARTY – 20 ans d'expérience dans la Gestion des Ressources Humaines – Consultante en accompagnement du changement et des transitions professionnelles

PUBLICS VISÉ

Dirigeants, RH, chargés QVT

NOMBRE DE STAGIAIRES

Parcours individuel ou en groupe 8 pers. max

DURÉE

1 journée X 7 heures de formation

LIEU

Intra ou Inter entreprise ou visio formation

COÛT HT GLOBAL

Frais de formation : 850 € HT par jour

PRÉREQUIS NECESSAIRES

Aucun prérequis est nécessaire

DÉLAIS

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Objectifs

- Comprendre la démarche de la RSE et du développement durable
- Connaître le cadre réglementaire de la RSE et les acteurs
- Appréhender les grandes lignes de la norme Iso 26000
- Se projeter sur des actions individuelles et collectives possibles à mettre en place

Programme

- Réaliser une auto-évaluation des connaissances actuelles
- Détailler le contexte réglementaire
- Utiliser le bon vocabulaire
- Comprendre les enjeux et les acteurs
- Réfléchir sur des pistes de travail

Moyens mis en oeuvre

- Pédagogie active, découverte, travail individuel, quiz, partage d'expériences, brainstorming

Modalités d'évaluation

- Au démarrage : questionnaire d'évaluation, entretien
- En cours de formation : quizz, auto-évaluations, exercices pratiques et correction groupée
- A l'issue de la formation : un certificat de fin de formation est transmis

RÉALISER UN BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, ainsi que vos aptitudes et vos motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation. Il peut être un vrai tremplin pour votre carrière.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

FORMATEUR(S)

Stéphanie MARTY – 20 ans d'expérience dans la Gestion des Ressources Humaines – Consultante en accompagnement du changement et des transitions professionnelles

PUBLICS VISÉ

Les salariés du secteur privé, les demandeurs d'emploi, les salariés du secteur public

NOMBRE DE STAGIAIRES

Parcours individuel

DURÉE

De 3 semaines à 3 mois
(14 heures d'entretiens et 10 heures de travail personnel)

LIEU

Intra entreprise ou visio formation

COÛT HT GLOBAL

3 formules :

- forfait de 1600 € TTC (15h dont 5h de travail personnel)
- forfait de 2150 € TTC (14h en séance organisée et 10h de travail personnel)
- forfait de 3600 € TTC (24 h en accompagnement complet)

Entreprise : nous consulter

PRÉREQUIS NECESSAIRES

Aucun prérequis est nécessaire

DÉLAIS

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Objectifs

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière
- Evaluer la faisabilité du projet eu égard aux besoins socio-économiques du territoire de vie et d'activité de la personne

Programme

Une phase préliminaire : analyser la demande

- Comprendre la demande et les besoins du bénéficiaire ; vérifier qu'il est volontaire pour réaliser le bilan notamment s'il est prescrit et cofinancé par l'entreprise ; déterminer le format le plus adapté ; définir conjointement les modalités de déroulement.

Une phase d'investigation : construction et pertinence du projet professionnel

- Permettre au bénéficiaire de construire son projet professionnel, d'en vérifier la pertinence et d'élaborer une ou plusieurs alternatives, notamment un projet de formation, un projet de VAE...

Une phase de conclusions : présentation d'un document de synthèse qui contiendra

- L'analyse des compétences professionnelles et personnelles ; la définition du projet professionnel, des propositions concrètes d'évolutions ou de réorientation ; les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ; les principale modalité et étapes à prévoir pour leur(s) mise(s) en œuvre.

Moyens mis en oeuvre

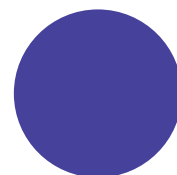
- Inventaire de personnalité – Outils : cartes métiers / Interviews – Identification des talents – Accompagnement personnalisé

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation / Recherches métier accompagnées / questionnaires VOCATION/PROFIL
- Remise d'une synthèse nominative en fin de bilan



Besoin d'une formation sur mesure ?
Nous nous adaptons à vos besoins.



Les formations peuvent être déclinées en groupe ou en individuel et sont toutes accessibles aux personnes en situation de handicap.

CONTACT :



06 84 61 43 57



stephanie.marty@almeopartners.fr



www.almeopartners.fr



3 rue des Bouderies - 78840 Freneuse
144 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine



REJOIGNEZ-NOUS !

